



**CONVOCATION AUX ASSEMBLEES GENERALES, ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE  
DE LA FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY**

Les représentants des groupements affiliés à la Fédération Française de Hockey  
sont convoqués en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire le

**SAMEDI 23 AVRIL 2022**

Au siège du CNOSF, 1 avenue Pierre de Coubertin 75013 PARIS

L'accueil et l'enregistrement des pouvoirs auront lieu à partir de **9h00**

Sont joints à la présente convocation:

- l'ordre du jour des Assemblées générales, ordinaire et extraordinaire
- un formulaire de pouvoir
- les projets de modification des statuts et du Règlement intérieur

Les supports complémentaires nécessaires à la préparation de ces assemblées vous  
seront transmis au plus tard le 2 avril 2022.

Nous vous remercions de nous faire part de votre présence ou non avant le 19 avril  
2022 en complétant le formulaire en ligne dédié.

Il s'agit de notre première Assemblée post-covid en présentiel, et nous souhaitons  
vous retrouver nombreux (présents ou représenté) à cette occasion.

Si le représentant légal de votre club (président) ne peut assister à ces Assemblées,  
il peut remettre un pouvoir à un autre membre du club ou au représentant d'un autre  
club.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de  
mes sentiments les plus cordiaux.

Jean Michel Dutrieux  
Secrétaire Général de la FFH